

Pôle de conservation Lens-Liévin : annonce du lauréat

Le musée du Louvre et la région Nord-Pas de Calais annoncent le nom du lauréat qui construira le Pôle de conservation du musée du Louvre à Liévin (Nord-Pas de Calais) : il s'agit d'un groupement associant l'agence britannique Rogers Stirk Harbour + Partners, architecte mandataire et auteur notamment du nouveau World Conservation and Exhibition Center du British Museum à Londres (2014), aux Français Mutabilis Paysage (paysagiste), Egis Bâtiment Nord (bureau d'études techniques), Inddigo SAS (bureau d'études environnementales) et VPEAS SAS (économiste). Richard Rogers a reçu le Prix Pritzker en 2007.

Le groupement a imaginé un bâtiment paysage de 20 000 m². Sobre et élégant, il conjugue lumière naturelle pour les espaces de travail et de circulation des oeuvres, et haute technologie pour assurer la stabilité climatique nécessaire à la bonne conservation des collections.

Fonctionnel et accessible, il pourra accueillir scientifiques et chercheurs à partir de fin 2018. Sa construction commencera en 2017.

Le budget de construction est de 35 millions € et le coût global du projet est de 60 millions €, financé à 51 % par le musée du Louvre et à 49 % par le Conseil régional Nord-Pas de Calais.

Environ 250 000 oeuvres, actuellement conservées dans plus de 60 réserves différentes, au sein du palais du Louvre et à l'extérieur (en Ile de France et en régions), y seront transférées dès livraison du bâtiment, afin d'y être rassemblées dans un lieu unique, à proximité immédiate du Louvre-Lens. L'externalisation des oeuvres conservées en réserve a pour but de prémunir ces collections du risque de crue centennale. Elle permet de créer un équipement d'étude et de recherche – l'un des plus grands d'Europe – au service du rayonnement scientifique du musée du Louvre.



Vue d'ensemble du projet © Rogers Stirk Harbour + Partners / Mutabilis

Jean-Luc Martinez, président-directeur

« Le groupement d'architectes, emmené par Rogers Stirk Harbour + Partners, a su traduire dans une création architecturale de très grande qualité les besoins précis nécessaires à la bonne conservation des collections du musée du Louvre et à leur consultation. Le projet propose des solutions innovantes en matière de développement durable et d'inertie du bâtiment. Il est surtout exemplaire en répondant parfaitement au programme pour la stabilité climatique des espaces de réserves et pour son organisation au quotidien sur un seul niveau. Les architectes ont aussi pensé ce bâtiment comme un lieu de vie, lumineux et entouré de nature, qui prend en compte le confort des personnels appelés à y travailler comme des scientifiques amenés à y étudier des oeuvres. Il dialoguera harmonieusement avec son voisin, le Louvre-Lens. »

Données et chiffres clés

- **Emplacement** : Liévin (Nord-Pas de Calais), dans le prolongement du « bois pionnier » et du parc du musée du Louvre-Lens, sur le site de l'ancienne ZAC Jean-Jaurès, situé au coeur de l'Arc Vert d'Euralens.
 - **Surface de la parcelle** : 40 000 m².
 - **Surface du bâtiment** : environ 20 000 m² (surface de plancher) dont près de 10 000 m² de réserves.
 - **Budget d'opération** : 60 millions d'euros toutes dépenses confondues (estimation).
 - **Budget du chantier de construction** : 35 millions d'euros HT (dont 3 millions d'euros pour les équipements immobiliers).
 - **Financement** : 51 % par le Louvre et 49 % par le Conseil régional Nord-Pas de Calais.
- Le Louvre mobilise dans ce cadre le prochain versement au titre de la licence de marque du Louvre Abu Dhabi.
- **Coût de fonctionnement** : intégralement couvert par une part des intérêts du fonds de dotation du Louvre, ce qui lui assure des ressources stables dans le temps.

(suite au dos)

[contactez-nous !]

Xavier Milan, poste 84.60
Guillaume Thomas, poste 67 40

Conservation des oeuvres

Le projet prévoit 9 550 m² d'espaces de conservation, répartis en 6 salles (grands formats organiques, peintures et cadres, pondéreux, oeuvres peu sensibles, petits formats des départements antiques et des départements modernes), qui disposeront d'une hauteur sous plafond de 3 à 6 mètres. Ces réserves seront situées à l'arrière. Grâce à la très grande inertie du bâtiment, les collections bénéficieront de conditions thermiques constantes.

Les espaces situés en façade, dédiés à l'étude et au traitement des oeuvres (prises de vues photographiques, chantier des collections, accueil des chercheurs, etc.), constitueront un filtre supplémentaire qui garantiront des conditions thermiques et hygrométriques optimales. À proximité de l'aire de livraison, deux salles seront dédiées à l'anoxie et à la quarantaine. La sécurité des collections sera garantie depuis un poste de contrôle. Tous les accès seront sécurisés, gérés par des portails motorisés, avec utilisation d'un badge et d'un visiophone.

Conditions de travail et d'étude

En façade du bâtiment, un grand espace sera dédié à l'étude des collections. Il comprendra notamment un studio photo, des ateliers pour le traitement des oeuvres, un espace consacré au chantier des collections, ainsi que des salles d'étude et de consultation pour les chercheurs. En mezzanine se situeront les bureaux des équipes.

De grandes baies vitrées apporteront de la lumière naturelle et offriront une vue sur le jardin paysager en contre-bas. Le prolongement du toit offrira une protection solaire appréciable.

Le personnel et les visiteurs auront la possibilité d'accéder à une partie du toit pour profiter du panorama depuis un jardin.

Logistique et distribution des espaces

L'ensemble du Pôle de conservation sera situé sur un seul niveau. Les matériaux ont été choisis pour leur simplicité, leur durabilité et leur sobriété. L'ossature en béton simple et élégante, à la fois élancée et solide, permettra une très grande efficacité structurelle tout en proposant des conditions stables d'environnement.

Le Pôle sera desservi par une aire de livraison de 400 m². Les espaces dédiés au conditionnement des oeuvres (emballage et déballage, lieu de stockage du matériel et des caisses navettes) seront situés à proximité immédiate de l'aire de livraison. Véritable colonne vertébrale du bâtiment, un grand couloir de circulation, baptisé « boulevard des oeuvres », bénéficiant d'un éclairage zénithal permettra le mouvement des oeuvres depuis l'aire de livraison vers les espaces de conservation et de traitement.

Environnement paysager et intégration dans le site

Le Pôle de conservation s'intégrera harmonieusement au site, dans le prolongement du parc paysager du Louvre-Lens. Le bâtiment a été conçu pour être bio-climatique avec utilisation de ressources locales par la géothermie. Le niveau de performance énergétique du Pôle sera élevé.

Une grande prairie sèche prendra place sur le toit et fera la part belle à la trame verte qui se constitue autour de Lens et de Liévin (Arc vert d'Euralens).

Les eaux de ruissellement seront récoltées dans le fossé, puis recyclées dans un bassin de rétention. Grâce au toit en pente, tout risque d'eau stagnante sera écarté.

Un système de filtre végétal est imaginé pour isoler visuellement le bâtiment de son environnement. La toiture ne sera pas accessible au public, à l'exception du jardin clos à disposition du personnel et des visiteurs du Pôle de conservation.

Accès

Le Pôle de conservation, situé à quelques centaines de mètres du Louvre-Lens, sera accessible par les autoroutes A1 - E17 (Lille-Paris) et A26 - E15 (Calais-Reims).

La gare de Lens est desservie par 7 TGV par jour qui relient directement Paris à Lens (le temps de parcours Lens-Paris est 1 h 08) et 5 TGV qui relient Paris-Arras chaque jour, la dernière partie de parcours Arras-Lens pouvant se faire en TER (le temps de parcours Paris-Lens via Arras est de 1 h 19).

L'aéroport international de Lille-Lesquin est le plus proche de Liévin. Situé le long de l'A1, il est à moins de 30 minutes du Pôle de conservation.



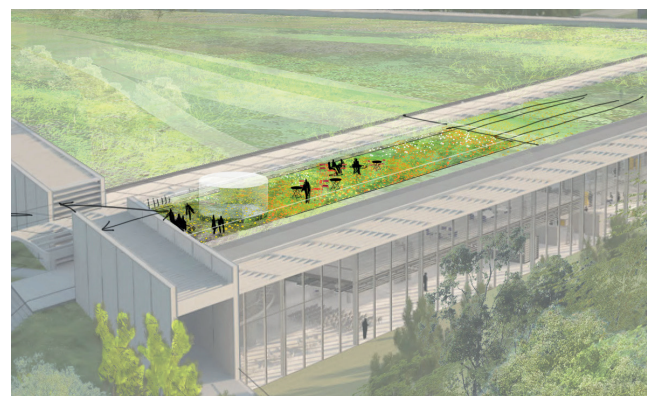
Pôle de conservation du musée du Louvre à Liévin. Plan de coupe du bâtiment © Rogers Stirk Harbour + Partners



Les espaces de traitement des oeuvres © Rogers Stirk Harbour + Partners



Vue d'ensemble du projet © Rogers Stirk Harbour + Partners



Détail du toit végétalisé © Rogers Stirk Harbour + Partners / Mutabilis



Vue aérienne du projet © Rogers Stirk Harbour + Partners / Mutabilis